

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Le 27 avril 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal de Bosgouët, légalement convoqué le 21/04/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck BERTIN, Maire.

En exercice : 15

Présents : 15

Présents : Franck BERTIN, Morgane BOISSIERE, Hervé BRECHETEAU, Grégory COULON, Marion COVILLE, Damien CROMBEZ, Sophie FONTAINE, Rose-Marie FOURNIER-VIOT, Christelle GOSSE, Amélie LE NAGARD, Gérald LETELLIER, Alexandre MORISSE, Noémie RUELLE, Daniel TORRETON, Aurélie VASSE-GAUCHER

Secrétaire de séance : Madame Christelle GOSSE

Ordre du jour :

- * Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026
- * Subventions communales 2026
- * Budget Primitif 2026
- * Demande de subvention auprès de la Région Normandie pour l'aménagement d'un abri bus sur la RD 675 – ANNULE ET REMPLACE
- * Convention avec la Communauté de Communes Roumois Seine pour l'occupation des locaux destinés aux activités périscolaires
- * Renouvellement de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- * Désignation des membres de la CAO (Commission d'Appels d'Offres)
- * Désignation des délégués au CNAS (élus et agents)
- * Demande de participation financière à un voyage scolaire

Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Il est proposé de maintenir en 2026 les taux d'imposition votés en 2025, soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties – TFPB	37,24 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties – TFPNB	40,00 %
Taxe d'habitation – TH	10,15 %

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- APPROUVE l'application de ces taux pour l'année 2026

Subventions communales 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal sa proposition pour le versement des subventions communales 2026, dont le tableau de synthèse est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve, à l'unanimité, **mais abstention des élus membres des associations concernées**, la proposition de Monsieur le Maire pour le versement des subventions communales au titre de l'année 2026, et leur intégration au Budget Primitif de la commune.

Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête en dépenses et en recettes le Budget Primitif 2026 à :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	592 616,31 €	894 387,73 €
INVESTISSEMENT	246 416,00 €	393 724,98 €

Demande de subvention auprès de la Région Normandie pour l'aménagement d'un abri bus sur la RD 675 – ANNULE ET REMPLACE

Monsieur le Maire expose au Conseil que, dans le cadre des travaux d'aménagement de chicanes sur la RD 675 le Département de l'Eure propose de déplacer de quelques mètres et de remplacer l'abri bus vétuste qui se trouve au bord de la route.

Le Département prend à sa charge la pose de la dalle et toute la signalisation, seul l'achat de l'abri bus et son montage seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que la Région Normandie peut subventionner ce type d'investissement, il propose donc au Conseil de solliciter une subvention à hauteur de 60%, sur la base du plan de financement suivant :

Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres

Selon l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de moins de 3500 habitants, outre le Maire, son président, cette commission est composée de membres du Conseil Municipal, à raison de 3 titulaires et 3 suppléants.

Le Conseil désigne ainsi, à l'unanimité :

Titulaires

Rose-Marie FOURNIER-VIOT

Gérald LETELLIER

Daniel TORRETON

Suppléants

Hervé BRÉCHETEAU

Damien CROMBEZ

Aurélien VASSE

pour constituer la Commission d'Appel d'Offres pendant ce nouveau mandat.

Désignation des délégués au CNAS

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Madame Rose-Marie FOURNIER-VIOT, membre de l'organe délibérant, en qualité de déléguée des élus
- Madame Claire CAUMONT, membre du personnel, en qualité de déléguée des agents.

Demande de participation financière pour un voyage scolaire organisé par le collège de Lillebonne

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le collège Pierre Mendès-France de Lillebonne (76) sollicite la commune pour participer financièrement à un voyage scolaire auquel a participé une élève dont le père est domicilié à Bosgouët, Solina LESUEUR.

Il s'agit d'un séjour linguistique qui a eu lieu du 16 au 20 mars 2026, à le Grippon, pour un coût total de 403 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil de participer à hauteur de 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme de 100 € au collège Pierre Mendès-France de Lillebonne.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire communique plusieurs informations aux membres du Conseil :

- un trou a été constaté en bordure d'un champ situé route de la Londe. Il s'agit peut-être d'une marnière. Afin que cette éventualité soit confirmée il a demandé des devis pour faire réaliser des sondages.
- Le changement de sens de circulation rue Adolphe Coquelin a été définitivement validé par le biais d'un arrêté commun entre les communes de Bosgouët et de Bourg Achard.

- La Communauté de Communes Roumois Seine a réalisé un inventaire des parcelles susceptibles d'être mises à disposition pour de l'éco pâturage. Les personnes intéressées peuvent contacter le 02 32 57 95 28 ou adresser un mail à ecopaturage@roumoiseine.fr.

- Le Conseil va être obligé de se réunir vendredi 5 juin afin de désigner les délégués (3 titulaires et 3 suppléants) qui participeront aux élections sénatoriales le dimanche 27 septembre.

- Monsieur SAMYN, exploitant de la parcelle agricole située derrière GEDIMAT au lieu-dit Petit Noël, demande l'autorisation d'installer une canalisation d'eau sur le chemin communal menant à la parcelle qu'il exploite. L'ensemble du Conseil donne son accord sur le principe de cette servitude.

* Madame FONTAINE demande si la commune pourrait participer financièrement à l'acquisition de robots tondeuses par les habitants. Après discussions, le Conseil serait plutôt favorable à une aide sur les interventions destinées à détruire les nids de frelons.

* Monsieur COULON évoque le chemin venant de la rue Guy de Milleville et débouchant sur la rue Charles Letellier, qui pourrait être rendu plus praticable en créant par exemple une bande de 1 m de large en stabilisé. Monsieur le Maire n'est pas favorable à la réalisation de travaux à cet endroit, ce serait trop coûteux vu la longueur du chemin en question.

* Monsieur CROMBEZ signale que le terrain où est organisée l'activité airsoft est de plus en plus encombré par des palettes. De plus, de nombreux véhicules stationnent sur le bord de la route et perturbent la circulation.

Monsieur le Maire a tenté à plusieurs reprises de fixer un rendez-vous avec le gérant pour faire un point global, sans succès à ce jour.

Fin de séance à 20h00